



**Revue  
d'histoire de l'enfance « irrégulière »**

Le Temps de l'histoire

**Numéro 8 | 2006  
Le corps du délinquant**

---

## Corps et délinquance juvénile en Angleterre dans les années 1830-1865 : le milieu remis en question ?

Neil Davie



**Éditeur**

Presses universitaires de Rennes

**Édition électronique**

URL : <http://rhei.revues.org/367>

DOI : 10.4000/rhei.367

ISBN : 978-2-7535-1646-5

ISSN : 1777-540X

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 novembre 2006

Pagination : 49-62

ISSN : 1287-2431

**Référence électronique**

Neil Davie, « Corps et délinquance juvénile en Angleterre dans les années 1830-1865 : le milieu remis en question ? », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 8 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rhei.revues.org/367> ; DOI : 10.4000/rhei.367

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© PUR

# Corps et délinquance juvénile en Angleterre dans les années 1830-1865 : le milieu remis en question ?

Neil Davie<sup>(1)</sup>

## Introduction

L'historiographie de la délinquance juvénile anglaise au XIX<sup>e</sup> siècle s'est longtemps préoccupée de l'augmentation apparente de la criminalité du début du siècle et des débats sur les solutions législatives et pénales envisagées pour l'enrayer. Une première génération d'historiens s'est limitée au récit descriptif de ces débats et à une analyse enfermée dans un cadre conceptuel défini par les réformateurs eux-mêmes.<sup>(2)</sup> De même, les choix politiques et les innovations législatives furent presque toujours interprétés comme le résultat de la campagne humaniste pour la mise en œuvre de solutions pénales spécifiques et appropriées aux jeunes délinquants. Ce type d'analyse s'inscrit dans un courant historiographique plus large, à savoir l'interprétation téléologique de l'histoire de la justice pénale anglaise, dite « whig ». Il considère que, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les solutions pénales plus « humaines », plus « modernes » se sont inexorablement développées, remplaçant peu à peu les châtiments « barbares » d'antan. Ainsi, la mise en place de nouvelles institutions carcérales pour jeunes délinquants s'inscrirait dans cette tendance « humanisante » plus large, avec la réduction du nombre de crimes passibles de la peine de mort, la restriction du châtiment corporel et l'abolition de la relégation (« *transportation* ») dans les années 1860.

C'est ainsi que de nouvelles institutions pour jeunes délinquants, alternatives à l'incarcération traditionnelle, furent mises en exergue. Il s'agit tout d'abord de maisons de redressement ou « *reformatories* », mises en place à la suite de la promulgation d'une loi de 1854 (Reformatory Schools Act). La nouvelle loi donna aux magistrats locaux (chargés des condamnations pour délits) le pouvoir de condamner des délinquants en dessous de 16 ans à une peine de deux à cinq ans en maison de redressement, mais seulement après

(1) Professeur de civilisation britannique à l'université Lumière Lyon 2. Docteur en sociologie de l'université d'Oxford. [*Je tiens à remercier Dominique Dessertine et John Ward pour leurs commentaires précieux.*]

(2) Par exemple : John Jacob Tobias, *Crime and Industrial Society in the Nineteenth Century*, Londres, Batsford, 1967 ; Margaret May, « Innocence and experience : the evolution of the concept of juvenile delinquency in the mid-nineteenth century », *Victorian Studies*, vol. 17, 1973, p. 7-29.

(3) Victor Bailey, *Delinquency and Citizenship : Reclaiming the Young Offender*, 1914-1948, Oxford, Oxford University Press, 1987.

(4) Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975 ; *Discipline and Punish : the Birth of the Modern Prison*, Londres, Penguin, 1977.

(5) Pour des analyses « foucaaldiennes » de l'histoire de la justice pénale anglaise, voir Susan Margery, « The invention of juvenile delinquency in early nineteenth-century England », *Labour History*, vol. 34, 1978, p. 11-27 ; Michael Ignatieff, *A Just Measure of Pain : the Penitentiary in the Industrial Revolution*, Londres, Macmillan, 1978 ; Vic A. C. Gatrell, « Crime, authority and the policeman state », in F. M. L. Thompson,

[dir.], *The Cambridge Social History of Britain 1750-1950*, 3 tomes, t. 3 : « Social agencies and institutions », Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 243-310.

(6) Peter Rush, « The government of a generation : the subject of juvenile delinquency », *The Liverpool Law Review*, vol. 14, n° 1, p. 3-41, réédité in John Muncie et al., [dir.], *Youth Justice : Critical Readings*, Londres, Sage, 2002, p. 139.

(7) Sur ce point, voir l'analyse percutante du travail de Michel Foucault sur le Panoptique de Jeremy Bentham, in Janet Semple, « Foucault and Bentham : A defence of Panopticism », *Utilitas*, vol. IV, n° 1, mai 1992, p. 105-120.

(8) Heather Shore, *Artful Dodgers : Youth and Crime in Early Nineteenth-Century London*, Londres,

un passage de quatorze jours minimum en prison locale. Une loi de 1857, complément de celle de 1854, donna aux magistrats le pouvoir d'envoyer des enfants de 7 à 14 ans condamnés pour vagabondage (« *vagrancy* ») dans une « école industrielle » (*industrial school*) pour une période appropriée, mais jamais au-delà de l'âge de 15 ans (Industrial Schools Act). En 1861 et 1866, la portée de cette loi fut élargie à d'autres catégories de jeunes « futurs criminels », tels que les mendiants et les indigents, les orphelins, les enfants de forçats et autres criminels, et les enfants pauvres considérés comme trop « réfractaires » pour être logés en asile pour les pauvres. Les institutions qui succédèrent à ces deux types d'établissements devinrent les solutions pénales incontestées du XXème siècle pour jeunes délinquants.<sup>(3)</sup>

Les autres initiatives pénales, comme l'expérience de la prison pour enfants à Parkhurst dans l'Île de Wight, ouverte en 1838 et abandonnée vingt-cinq ans plus tard, furent, en revanche, largement négligées par les historiens. Même l'influence de *Surveiller et punir* de Michel Foucault (qui parut en anglais en 1977)<sup>(4)</sup> n'inversa pas cette tendance.<sup>(5)</sup> Pourtant, les foucaaldiens développèrent un nouvel axe d'analyse des motivations des réformateurs, le concept de « délinquance juvénile » étant reformulé comme une stratégie de contrôle social, « ... un stéréotype que l'on utilise afin de stigmatiser et moraliser les enfants de la classe ouvrière qui se seraient éloignés des mentalités et des comportements prônés par les classes moyennes ».<sup>(6)</sup> Cela dit, les théoriciens du contrôle social accordèrent la même importance aux écrits des réformateurs pénaux que l'historiographie traditionnelle.<sup>(7)</sup> En fait, les foucaaldiens se contentèrent d'exploiter le même éventail réduit des sources primaires.<sup>(8)</sup> Il en résulte, selon les

termes choisis par l'historien américain Martin J. Wiener, « une image négative photographique sombre et peu convaincante » des récits classiques, dans laquelle un nouveau « simplisme » (à savoir « la marche inéluctable de la surveillance et du contrôle ») remplace l'ancien (« la réforme humaniste »).<sup>(9)</sup>

De la même manière, les explications de la délinquance juvénile éloignées de celles faisant référence au « milieu » et défendues par les réformateurs célèbres et prolifiques des années 1850 – dont Thomas Lloyd Baker, Mary Carpenter, Matthew Davenport, Jelinger Symons et le révérend Sydney Turner<sup>(10)</sup> – ont été en grande partie négligées par les historiens, tant traditionnels que foucaaldiens. Ces explications étaient à l'extérieur du courant dominant des études pénales (ou au moins de ce que certains avaient défini comme courant dominant). L'objectif de cet article est de tenter de suggérer qu'une conception du crime juvénile fondée sur l'hérédité a en réalité coexisté, entre 1830 et 1865, avec les théories du milieu. Ces théories considéraient que le jeune criminel était doté de tares physiques, voire physiologiques. On montrera, en effet, qu'il existait, dans la pensée de l'époque en Angleterre, une sorte de « criminel type juvénile ».

### 1. L'impact du milieu en question

Les explications de la délinquance juvénile qui se fondent sur le milieu ne manquent pas. L'extrait suivant, paru dans l'*Edinburgh Review* en 1851, en est un exemple typique :

« Le sort [*du délinquant juvénile*] n'était pas forcément d'être élevé, dès ses premiers jours, dans un taudis surpeuplé, mais probablement dans un lieu aussi malsain, dans un milieu imbibé de saleté, de violence et de vice, milieu qui émousse toute conscience morale, toute pensée et tout sentiment. Les coups et les jurons auront été son premier catéchisme, la tricherie et le mensonge, ses premières leçons. À un âge où l'on s'occupe des enfants de riches avec sollicitude, et où l'on ne laissera sous aucun prétexte les enfants s'éloigner des quartiers de la nursery, on l'envoie mendier et chaparder. S'il manque de talents ou de chance, on le bat, si ses efforts sont couronnés de succès, on loue son intelligence et on le récompense. »<sup>(11)</sup>

L'auteur anonyme de cet article poursuit :

« Il me semble que la majeure partie des jeunes délinquants sont induits

The Royal Historical Society, 1999, p. 150-153.

(9) Martin J. Wiener, *Reconstructing the Crimina : Culture, Law and Policy in England, 1830-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 8. Voir également Peter Rush, *op. cit.*, p. 140 sur ce point.

(10) Voir la collection de tracts, de lettres et de discours éditée par Jelinger Symons, *On the Reformation of Young Offenders : a Collection of Papers, Pamphlets and Speeches on Reformatories*, Londres, 1855.

(11) « Juvenile delinquency », *Edinburgh Review*, vol. 94, n° 192, oct. 1851, p. 405. Voir également « The correction of juvenile offenders », *Edinburgh Review*, vol. 101, n° 206, avril 1855, p. 383-415.

(12) « Juvenile delinquency », *op. cit.*, p. 405-406.

(13) *Ibid.*, p. 406, 407, 404.

(14) Matthew Davenport Hill, « Practical suggestions to the founders of reformatory schools », in Jelinger Symons, *op. cit.*, p. 2, 4.

(15) Felix Driver, « Discipline without frontiers ? : representations of the Mettray reformatory colony in Britain, 1840-80 », *Journal of Historical Sociology*, vol. 3, 1990, p. 272-293 ; Leon Radzinowicz & Roger Hood, *The Emergence of Penal Policy in Victorian and Edwardian England*, Oxford, Clarendon Press, 1990, p. 155-161.

(16) Leon Radzinowicz & Roger Hood, *op. cit.*, p. 148-155.

(17) « Report of the inspectors of prisons of Great

en erreur et tournés vers le vice par le manque de surveillance et de formation industrielle. Les parents sont obligés d'aller travailler et sont dès lors occupés toute la journée et ces garçons livrés à eux-mêmes dans la rue. [...] Les pouvoirs publics n'ont-ils pas autorisé ces lieux de prédilection de la méchanceté et de l'infamie (dans lesquels le jeune délinquant est élevé) à perdurer au cœur même de nos grandes villes ? Leur indifférence envers les conditions physiques et morales des couches inférieures de nos classes laborieuses a favorisé ces pépinières de criminalité. Aussi, les pouvoirs publics ne sont-ils pas en partie les auteurs et les complices de la dépravation du garçon ? »<sup>(12)</sup>

L'évocation de ce milieu criminogène est souvent haute en couleurs : l'influence néfaste des « parents brutaux et dénaturés » et des « mauvais compagnons » induit « le garçon vicieux » à emprunter « la voie de la mort ». Ces images jouèrent un rôle essentiel dans la campagne de réforme.<sup>(13)</sup> On ne peut espérer « rendre leur enfance » aux jeunes criminels, selon la formule célèbre de Matthew Davenport Hill, juge de la ville de Birmingham, l'un des personnages clés du mouvement de réforme, qu'à la seule condition de les séquestrer de manière définitive loin du milieu familial et social si nocif. C'est la seule manière, poursuivait-il, d'« inverser leur comportement criminel et de les ramener au sein de notre société fraternelle ».<sup>(14)</sup>

De telles opinions étaient largement répandues chez ceux qui prônaient la mise en place de maisons de redressement à la campagne sur le modèle de Mettray<sup>(15)</sup> et chez ceux qui préféraient des mesures plus punitives à l'encontre des jeunes criminels, comme celles d'une prison spécialisée pour enfants de moins de 16 ans.<sup>(16)</sup> Dans leur deuxième rapport de 1836, William Crawford et Whitworth Russell, inspecteurs de prison du ministère de l'Intérieur, préconisaient une solution carcérale à la délinquance juvénile. La nouvelle prison de Parkhurst devait permettre de « sevrer le délinquant [*juvénile*] de ses pulsions criminelles » grâce à un alliage judicieux de « correction et d'amendement », en l'éloignant de « la pauvreté et de l'ignorance, de la misère et de la dégradation, qui frappent, dans cette métropole énorme, des milliers de personnes appartenant aux couches inférieures ».<sup>(17)</sup> Au-delà des débats sur la solution carcérale, tous s'accordaient à reconnaître les difficultés de son application. Ainsi, le Révérend Henry Worsley, auteur d'un essai primé de

1849, La *dépravation juvénile*, soulignait que les « relations provenant de la petite enfance et de l'enfance sont tenaces et inflexibles. La première courbure de la brindille, témoin de toute la croissance antérieure, est difficile à changer complètement. »<sup>(18)</sup> Difficile certes, mais pas nécessairement impossible.

Le débat n'était cependant pas clos. L'optimisme sans borne du mouvement de réforme pénale fut tempéré par la conviction croissante qu'il existait une « classe criminelle » en Angleterre, dont les membres occupaient un monde parallèle, existant à côté de la classe laborieuse respectueuse de la loi, et qui choisissait ses victimes en son sein.<sup>(19)</sup> Comme Thomas Plint l'exprime dans son livre très remarqué de 1851, *Crime in England, its Relation, Character and Extent* (« La criminalité en Angleterre, ses rapports, son caractère et son étendue ») :

« La classe criminelle vit parmi et, pour ainsi dire, se fond avec les classes laborieuses ; elle constitue un point de contact vicieux avec ces classes – véritable conduit par lequel le virus du poison moral circule et encercle les couches populaires. Elle constitue un chancre nuisible au cœur de chaque localité où les criminels se rassemblent, offensant la vue, révoltant les sensibilités, tout en abaissant, plus ou moins sensiblement, le statut moral de tous ceux qui entrent en contact avec eux. »<sup>(20)</sup>

De nombreux historiens, tels que Vic A. C. Gatrell, Clive Emsley et Victor Bailey, ont démontré<sup>(21)</sup> que le spectre d'une classe à la fois criminelle et oisive, qui aurait pour proie les classes aisées et se comporterait comme les sangsues des forces vives de la nation, était l'expression matérielle de l'inquiétude grandissante provoquée par les mutations économiques, démographiques et sociales que connaissait la Grande-Bretagne de l'époque. L'idée qu'il existait une « classe », une « race » ou une « tribu » de délinquants qui se serait, pour ainsi dire, exclue de la société civilisée en rejetant les valeurs victoriennes – respect de la religion, sens du devoir envers son prochain et vertu sexuelle – permettait de rendre compréhensible l'apparente montée en flèche de la criminalité qui demeurait sans cela inexplicable. Les auteurs présumés de cette vague d'infractions enregistrées par la police (infractions multipliées par quatre entre 1805 et 1842)<sup>(22)</sup> pouvaient, à eux seuls, porter l'entière responsabilité de ce fléau social.

De telles craintes n'étaient pas nécessairement incompatibles avec l'idée que les jeunes criminels puissent être guéris de leurs pulsions criminelles, si

Britain », *Parliamentary Papers*, 1836, vol. 35, p. 97, 87-88.

(18) Le révérend Henry Worsley, *Juvenile Depravity*, Londres, 1849, p. 183.

(19) Victor Bailey, « The fabrication of deviance ? : "dangerous classes" and "criminal classes" in Victorian England », in John Rule & Robert Malcolmson, [dir.], *Protest and Survival : the Historical Experience*, Londres, Merlin Press, 1993, p. 221-257.

(20) Thomas Plint, *Crime in England, its Relation, Character and Extent*, London, 1851, p. 146.

(21) Vic A. C. Gatrell, *op. cit.*, p. 250 ; Clive Emsley, *Crime and Society in England, 1750-1900*, 3<sup>ème</sup> édition, Harlow, Pearson-Longman, 2004, p. 180 ; Victor Bailey, *op. cit.*, p. 254.

(22) David Philips, « Crime, law and punishment in the industrial revolution », in *The Industrial Revolution and British Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, tableau 7.1, p. 158.

(23) Thomas Plint, *op. cit.*, p. 153. NDE : les italiques sont de Neil Davie.

(24) George Laval Chesterton, *Revelations of Prison Life, with an Enquiry into Prison Discipline and Secondary Punishments*, 2 tomes, Londres, 1856, t. 1, p. 7-8.

(25) Thomas Plint, *op. cit.*, p. 153 ; George Laval Chesterton, *op. cit.*, p. 10.

(26) William J. Forsythe, *The Reform of Prisoners 1830-1900*, Londres, Croom Helm, 1987, p. 123.

l'on arrivait à les soustraire suffisamment tôt à l'influence néfaste de leurs parents et de leurs mauvaises fréquentations. Mais déjà dans les années 1840 et 1850, la classe criminelle était souvent dépeinte comme une classe *héréditaire*. « Une large majorité de cette classe, *note Thomas Plint*, est criminelle de façon *innée*, et reste complètement isolée des autres classes sociales ; par le sang, par ses attaches, et dans son organisation familiale et sociale. »<sup>(23)</sup> Certains délinquants n'étaient-ils pas si « imbibés de vices » et « élevés dans la dégénérescence la plus crasseuse » (comme l'affirme George Laval Chesterton, ancien directeur de prison dans ses mémoires de 1856),<sup>(24)</sup> accumulant ainsi sur plusieurs générations des tares physiques et psychologiques (comme le prévoyait la biologie lamarckienne), qu'aucune cure de travail manuel dans les champs, d'isolement cellulaire ou d'instruction ne pourraient réparer les dégâts ? Les jeunes brindilles du révérend Worsley étaient peut-être tout simplement trop tordues pour permettre tout traitement curatif ...

Si Plint et Chesterton ne partageaient pas cette opinion,<sup>(25)</sup> d'autres étaient moins optimistes. L'historien William James Forsythe en dépeint le contexte : « [*Les délinquants juvéniles...*] étaient censés avoir un comportement plus malléable que les détenus plus âgés et plus expérimentés dans le vice et le crime [...]. On estimait vaguement qu'il existait un seuil au-delà duquel l'impact du milieu était si grand que l'amendement s'avérait beaucoup plus difficile. L'innocence et l'honnêteté innées de l'enfant auxquelles le Christ faisait référence avaient été largement corrodées par la déchéance du milieu et la dépravation de la personnalité humaine, entraînant le jeune inexorablement vers un comportement criminel endurci. »<sup>(26)</sup>

Si l'existence de différents niveaux de « déchéance » due à l'hérédité et au milieu recueillait un large consensus, la question de savoir si ce seuil représentait un point de non retour restait entière. Dans son traité de 1857, *Juvenile Delinquency and Reformatory Institutions* (« Délinquance juvénile et institutions de redressement »), Thomas Beggs partage l'ensemble des jeunes délinquants en trois catégories ou « classes » : les enfants des « classes dangereuses » ; les enfants des « classes laborieuses et des artisans », et enfin les enfants de « parents respectables ».<sup>(27)</sup> Pour lui, s'il subsiste un certain espoir d'amendement pour les jeunes issus des deuxième et troisième classes, les enfants des « classes dangereuses », eux, sont pour la plupart d'entre eux irrécupérables :

« La très grande majorité d'entre eux sont soit des indigents héréditaires et des criminels, soit des enfants conduits dès leur plus jeune âge sur les chemins du vice et du crime. Un examen soigneux semble révéler qu'ils constituent une race à part, tant physiquement que moralement ; comment pourrait-il en être autrement ? Regardez leur vie endurcie : les privations qu'ils subissent et les débauches auxquelles ils s'adonnent. [...] Ils refusent toute activité stable, non seulement en raison de leurs habitudes, mais également de leur constitution. [...] La plupart d'entre eux est scrofulieuse, a des passions prématurément développées, se marie tôt, ou obtient les mêmes conséquences hors mariage. Ainsi les générations se suivent rapidement, destinées à la faux de la mort, à l'asile des pauvres, ou à la prison. [...] Vous ne pouvez pas éduquer des physiques dégénérés et les élever à une population intelligente et morale. »<sup>(28)</sup>

On retrouve la même tonalité dans le livre, publié en 1839, de William Augustus Miles sur la pauvreté, la mendicité et le crime : *Poverty, Mendicity and Crime*.

« Il existe une jeune population dans la Métropole vouée à la criminalité, préparée à celle-ci depuis la petite enfance, et y adhérant par son éducation et ses conditions de vie. Son caractère *empêche toute possibilité d'amendement*, et aucun châtement ne peut la dissuader de poursuivre son comportement criminel ; une race "*sui generis*", coupée du reste de la société, non seulement par sa mentalité, ses habitudes et ses manières, mais *même par son aspect physique*. Elle possède en outre un langage qui lui est propre. »<sup>(29)</sup>

Il est important de rappeler que les termes de « race » et d'« hérédité » utilisés par Beggs et Miles n'indiquent pas forcément que les auteurs croient à l'acte criminel inéluctable (contrairement au fatalisme que l'on rencontre à la fin du siècle),<sup>(30)</sup> mais qu'ils soulignent à la fois le poids des tares innées et la présence de stigmates physiologiques.

## 2. Vers un « criminel-type » juvénile ?

Pour beaucoup de victoriens, il allait de soi, comme le montre l'analyse de l'historien de l'art Mary Cowling,<sup>(31)</sup> qu'il était possible de « lire » en quelque sorte le comportement criminel à partir des traits du visage. Selon les théories issues de la physiognomonie et de la phrénologie toujours d'actualité à

(27) Thomas Beggs, *Juvenile Delinquency and Reformatory Institutions*, Londres, 1857, p. 10.

(28) *Ibid.*, p. 11, 26, 34.

(29) William Augustus Miles, *Poverty, Mendicity and Crime*, édité par H. Brandon, Londres, 1839, p. 45. NDE : les italiques sont de Neil Davie.

(30) Le livre de W. Douglas Morrison, *Juvenile Offenders* (Londres, 1896), est un bon exemple du contexte très différent des débats de la fin du siècle, où l'on associe des tares physiques et mentales à la dégénérescence et à l'atavisme à la manière de Cesare Lombroso. W. D. Morrison fut d'ailleurs l'un des rares adeptes britanniques des théories de l'Italien. Une traduction anglaise du livre de Lombroso et de son genre sur la délinquance féminine réalisée par

Morrison parut en 1895 (Cesare Lombroso et Guglielmo Ferrero, *The Female Offender*, Londres, 1895). Ce livre sera la seule traduction en langue anglaise d'un livre de criminologie de Lombroso entreprise avant la mort de ce dernier en 1909.

(31) Mary Cowling, *The Artist as Anthropologist : the Representation of Type and Character in Victorian Art*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 289.

(32) Marc Renneville, *Le Langage des crânes : une histoire de la phrénologie*, Paris, Institut d'édition Sanofi-Synthélabo, 2000. Sur ce contexte britannique, voir Neil Davie, *Les visages de la criminalité : à la recherche d'une théorie scientifique du criminel-type en Angleterre, 1860-1914*, Paris, Kimé, 2004, ch. 1.

(33) Frederick Bridges, *Criminals, Crimes and their Concerning Laws, as Demonstrated by the Sciences of Physiology and Mental Geometry*, Londres, 1860, p. 15.

(34) Mary Cowling, *op. cit.*, p. 289.

(35) Cité in Mary Cowling, *ibid.*, p. 291.

(36) William Hepworth Dixon, *The London Prisons*, Londres, 1850, p. 244-245.

cette époque,<sup>(32)</sup> un visage « disproportionné » et/ou « irrégulier » révélait un caractère criminel. Pour reprendre le jargon physiognomoniste, « la configuration des têtes de tous les criminels diverge dans une proportion plus ou moins grande des proportions géométriques fixes que chaque partie du cerveau devrait posséder ».<sup>(33)</sup> En pratique, on pouvait proposer n'importe quelle tare physique comme « preuve » de pulsions criminelles mais, selon M. Cowling :

« La plus fréquemment citée est la forme extrême associée au développement animal ; caractérisée par une mâchoire et un visage de grande taille et disproportionnés par rapport aux facultés plus hautes de l'esprit, ce qui est révélé par la taille du front et du crâne. Un tel déséquilibre suggérerait une prédominance des sentiments, et, pour le moins, une prédisposition à commettre des crimes. »<sup>(34)</sup>

Ce type d'opinion est à l'origine d'un certain nombre de stéréotypes criminels physiognomoniques, dont le plus persistant fut ce que W. Hatfield qualifia, en 1870, de « tête de type criminel » : un visage court et large. Des lèvres charnues, un cou de taureau (court et épais), des dents écartées et un menton convexe sont également fréquemment mentionnés à l'époque.<sup>(35)</sup>

Bien que de telles descriptions soient le plus souvent appliquées aux criminels adultes, comme dans le livre de 1850 écrit par William Hepworth Dixon sur les prisons de Londres,<sup>(36)</sup> où il brosse les caractéristiques des détenus – « des fronts si fuyants et difformes, des bouches et des mâchoires si animales et sensuelles ; des regards si rusés, si insoucians et si stupides » –, il n'est pas surprenant que, de temps à autre, ce type de langage ait été étendu aux délinquants juvéniles. Nombre de contemporains estimaient d'ailleurs qu'il existait une

corrélation évidente entre la criminalité juvénile et la criminalité adulte : « le garçon vicieux n'est rien d'autre que l'origine de l'homme vicieux et dangereux ». Même les réformateurs pénaux les plus optimistes concédaient que *certain*s jeunes criminels étaient « incontestablement morts dans le péché » et donc indifférents à tout amendement.<sup>(37)</sup>

La terminologie empruntée à la physiognomonie et à la phrénologie était parfois utilisée pour brosser le portrait d'un certain *type* de délinquant juvénile, en particulier celui des enfants issus des « classes dangereuses », en grande partie incorrigibles, à qui Thomas Beggs faisait référence en 1857. W. A. Miles raconte sa rencontre dans la prison londonienne de Newgate, en 1839, avec un « gamin des rues » âgé de 9 ans, « petit, baraqué, aux traits de visage laids, [...] à l'attitude tenace et animale ». James Greenwood décrit, trente ans plus tard, le garçon qu'il a observé sortant d'une cellule de punition : il était « doté d'un crâne en forme d'obus » et d'un « visage vieux et endurci ».<sup>(38)</sup> Le portrait que brosse le Docteur Forbes Winslow des jeunes détenus aperçus lors d'une visite en prison et raconté dans le quotidien *The Morning Chronicle* en 1850 est tout aussi révélateur : « Le cerveau [*est*] mal développé, le crâne presque plat, la région postérieure pleine. Autrement dit, ils n'avaient que peu ou pas d'intelligence, peu de sentiments moraux, en revanche leurs pulsions étaient très fortes. »<sup>(39)</sup>

De telles descriptions ne sont pas sans rappeler le stéréotype récurrent du jeune délinquant « voyou, rustre et brutal » des débats de l'époque, comme en témoignent les recherches de l'historienne Heather Shore.<sup>(40)</sup> Il s'agit d'une sous-catégorie de criminels bien définie : le criminel, malgré son jeune âge, a une longue série de condamnations et de peines de prison derrière lui (ce qui lui aura donné nombre d'occasions d'être corrompu par « l'exemple vicieux et la conversation impure » de ses fréquentations adultes dans les prisons locales). Certains de ces jeunes criminels endurcis auraient laissé derrière eux les délits dits « d'enfance », essentiellement le vol, pour commettre des crimes plus graves : cambriolage, agression, vol avec coups et blessures, voire même meurtre. H. Shore cite deux descriptions d'époque de John Bell, 14 ans, condamné pour avoir assassiné Richard Taylor, 13 ans :

« Le prisonnier, pour quelqu'un censé avoir 14 ans, est d'une stature remarquablement petite, quoique trapu et bien bâti. Il possède une mine presque

(37) « Juvenile delinquency », *op. cit.*, p. 404-405.

(38) William Augustus Miles, *op. cit.*, p. 106 ; James Greenwood, *The Seven Curses of London*, Londres, 1869, ch. X.

(39) *Morning Chronicle*, 11 mars 1850, cité in Emsley, *op. cit.*, p. 75.

(40) Heather Shore, « The trouble with boys : gender, and the “invention” of the juvenile offender in early nineteenth-century Britain », in *Gender and Crime in Modern Europe*, Londres, University College London Press, 1999, p. 78-79.

(41) Ces deux citations, du *Times* (30 juillet 1831) et d'un tract portant le titre *A Narrative of Facts Relative to the Murder of Richard Faulkner Taylor* (Rochester, 1831) sont reproduites in Heather Shore, *Artful Dodgers...*, *op. cit.*, p. 66.

(42) *Ibid.*, p. 67.

(43) Voir le portrait d'un meurtrier de la prison de Pentonville brossé par Henry Mayhew et John Binny dans les années 1850 : « Nous avons vu suffisamment de caractéristiques de la physiologie du détenu [...] pour nous apprendre, ou plutôt nous faire croire qu'il était tout à fait capable de commettre le crime pour lequel il avait été condamné (et il est étonnant de constater combien ses traits de visage ont confirmé nos suppositions de physiognomistes). Il avait [...] des pommettes saillantes,

un visage large et plat, et un cou court et épais comme un bull-terrier, animal dont il semblait, d'ailleurs, être une version humaine. Pendant que nous l'observions, en train de rôder dans sa cour profonde et étroite, il nous a fait penser à un homme sauvage en cage dans un jardin anthropozoologique. » (Henry Mayhew et John Binny, *The Criminal Prisons of London and Scenes of Prison Life*, Londres, 1862, p. 145).

(44) *Ibid.*, p. 402.

enfantine. [...] Ses traits de visage ne sont pas bons, bien qu'ils n'expriment aucun degré de férocité ou de dépravation. Mais il y a quelque chose dans ses yeux, qui sont profondément enfoncés dans la tête, [...] l'expression d'une forte ruse. »

« Bell [...] était un garçon sportif, de santé robuste et âgé de 14 à 15 ans. [...] Le criminel au teint pâle et aux cheveux clairs (typiques des paysans) possédait un front et une lèvre supérieure saillants et des yeux profondément enfoncés dans la tête. »<sup>(41)</sup>

Comme Heather Shore le fait remarquer :

« En choisissant de mettre en exergue la description physique et les traits de caractère personnels, [...] l'enfant meurtrier est dépeint comme "l'autre", quelque chose de retors et dégénéré. Ils ne représentent plus des enfants en difficulté ayant besoin de l'aide et de la compréhension de la société, mais plutôt des meurtriers volontaires et résolu. »<sup>(42)</sup>

D'ailleurs, les descriptions de John Bell citées ci-dessus sont quasiment identiques aux portraits de meurtriers adultes brossés à l'époque.<sup>(43)</sup>

L'analyse de Shore pourrait être étendue à la catégorie plus large des jeunes criminels considérés comme « incorrigibles ». On considérerait que le double effet des tares innées et acquises les avait propulsés (malgré leur jeune âge), involontairement et prématurément, hors de l'enfance. Leurs pulsions déviantes irrévocables étaient symbolisées par la présence de stigmates visuels constants et trahissaient leur disposition criminelle. Comme le notera le journaliste Henry Mayhew lors d'une visite à la prison pour jeunes délinquants de Londres dans les années 1850, le fait que certains de ces garçons « [...] aient une telle impudence et une telle ruse imprimée sur les traits de leurs visages [*entraînait*]

mes pensées inexorablement et involontairement vers le fatalisme, et me poussait à croire fermement qu'il existe des races criminelles comme il existe des races de crétins. »<sup>(44)</sup>

Mayhew lui-même était conscient du pouvoir de ces stéréotypes (même s'il n'était pas tout à fait capable de se défaire de leur influence) ; nombre de ses contemporains étaient sans doute moins perspicaces.<sup>(45)</sup>

Le second stéréotype du délinquant juvénile, « garçon hardi, vif, insolent et alerte, possédant une sorte d'intelligence innée », caractérisé par H. Shore, existait et était peut-être encore plus répandu que le premier.<sup>(46)</sup> L'exemple le plus connu de ce type est bien évidemment le personnage inventé par Charles Dickens, Jack Dawkins, dit « Finaud » (en anglais « *the artful dodger* ») dans *Oliver Twist* (1837-1839). Une lecture des débats d'époque révèle que le romancier s'inspirait d'un stéréotype déjà bien ancré dans les mentalités, à savoir celui d'un enfant doté de traits de caractère propres à l'âge adulte. L'accent est donc mis sur un éventail de comportements considérés comme inconvenants, choquants même, chez un enfant : ces jeunes boivent, fument, parient, vont au théâtre populaire et défient l'autorité. On s'intéresse aux « filles ou « maîtresses » de ces garçons qui paraissent avoir un éveil sexuel particulièrement précoce. Le ton est souvent ambigu : s'agit-il de garçons à la sexualité d'adulte ou de garçons « innocents », corrompus par des filles ou des femmes plus âgées ?

Il est intéressant de noter ici que les filles sont rarement citées dans la foison d'articles, de traités et de discours sur la délinquance juvénile. Pour la plupart des contemporains, la vague de criminalité de l'époque est avant tout une vague de vols (surtout de vols à la tire) commis par des garçons. Le rôle des filles est souvent limité à celui de la « tentatrice » qui dévergonde les jeunes garçons. Bref, tout jeune délinquant est voleur, et toute jeune délinquante est prostituée. Ce jeune voleur, à l'image de Finaud, est un « criminel professionnel », membre d'un gang organisé de malfaiteurs, dirigé par un receleur à la Fagin, partageant une sous-culture qui lui est propre – codes vestimentaires, argot... Bien que les dernières recherches aient démontré que cette analyse n'était en rien fondée,<sup>(47)</sup> cette image s'avéra être très tenace.<sup>(48)</sup>

Alors que les contemporains regrettaient la perte d'innocence de ces « petits hommes rachitiques »,<sup>(49)</sup> leurs écrits révèlent fréquemment une admi-

(45) Sur l'analyse de la criminalité par H. Mayhew, voir James Bennett, *Oral History and Delinquency: the Rhetoric of Criminality*, Chicago, University of Chicago Press, 1981, ch. 2 ; Neil Davie, *op. cit.*, p. 36-38, 43-46.

(46) Heather Shore, « The trouble with boys... », *op. cit.*, p. 79.

(47) Voir Clive Emsley, *op. cit.*, p. 174-175 : « Il semble que la majeure partie des vols à la tire, surtout chez les jeunes, étaient occasionnels. Il ne s'agissait donc pas de jeunes délinquants sous l'emprise des [receleurs comme] Fagin [in *Oliver Twist*]. »

(48) Heather Shore, *Artful Dodgers...*, *op. cit.*, p. 23-26, 35-36.

(49) Matthew Davenport Hill, *op. cit.*, p. 2.

(50) Henry Mayhew & John Binny, *op cit.*, p. 43-44.

(51) *Irish Quarterly Review*, vol. 49, 1857, cité in Margaret May, *op. cit.*, p. 28-29.

ration sous-jacente pour la verve et l'acuité des garçons. Il est intéressant de noter que l'on dépeint alors les traits physiques de cette catégorie de jeunes criminels en des termes beaucoup plus flatteurs que ceux réservés à leurs camarades mentionnés plus haut « au front fuyant et au cou épais ». L'extrait suivant issu du livre d'Henry Mayhew et de John Binny, *The Criminal Prisons of London* (1862), où les auteurs décrivent leur rencontre avec cent cinquante jeunes voleurs dans les rues de la capitale, illustre la distinction établie entre ces deux sous-types :

« Les visages des garçons étaient de caractère divers. Beaucoup d'entre eux étaient non seulement beaux, mais aussi dotés d'une expression ingénieuse et franche, qui nous semblait très éloignée de la friponnerie innée. Certains, quant à eux, avaient les yeux profondément enfoncés et un regard fuyant, tous deux si typiques de leur malhonnêteté et de leur ruse naturelles. Certains possédaient les traits de visage réguliers des garçons issus de milieux aisés. La plupart des garçons avaient une coupe de cheveux très proche du crâne, signe de leur mise en liberté récente. On pouvait, en effet, deviner, par la longueur comparative de leur chevelure, combien de temps s'était écoulé depuis leur sortie de prison. Tous, mis à part quelques-uns des garçons les plus âgés, étaient remarquables par le fait que, malgré leur loque, et malgré la crasse et la misère de leur apparence externe, leurs visages resplendissaient de joie et d'insouciance. »<sup>(50)</sup>

Selon cette conception, le délinquant juvénile avait l'esprit vif et les doigts habiles ; on est loin des brutes ataviques au pas lourd décrits par le Dr Winslow. Avec ces qualités reconnues au délinquant juvénile, on pouvait espérer aboutir à son amendement, que ce soit grâce aux prisons pour enfants, aux maisons de redressement ou aux écoles industrielles. Le commandant du navire pénitencier *Akbar*, maison de redressement flottante pour cent quarante-quatre garçons amarrée à Liverpool, exprime clairement ce qu'il fallait faire pour atteindre ce but, ou plutôt ce qu'il fallait défaire :

« Le premier grand changement à accomplir [...] quand ils [*les délinquants juvéniles*] sont accueillis à bord, est de les faire passer de leur état de vagabond à celui de "garçons". Ils sont vieux avant l'âge, trop malins, trop vifs quand ils arrivent à bord, ils ont trop bourlingué. »<sup>(51)</sup>

Un effort physique important couplé à une routine invariable et disciplinée

sont censés être les meilleures armes pour débarrasser le jeune criminel de ses couches multiples de vices et de dégradation, avant de les remplacer par de nouvelles habitudes saines (on cite avec approbation à ce sujet le proverbe français : *à force de forger on devient forgeron*).<sup>(52)</sup> On préconise une éducation plutôt légère : « L'instruction simple, utile et appropriée, équivalente à celle dispensée à la classe laborieuse » était de mise ; pas question de « cours de chimie », « d'ensembles orchestraux ou de cours de chant ». Il ne fallait pas abuser des bonnes choses.<sup>(53)</sup>

Il allait de soi que le seul moyen d'arriver à un résultat satisfaisant était de retirer physiquement le délinquant juvénile de son milieu criminogène et de l'envoyer soit derrière les hauts murs d'une prison, soit dans une colonie agricole à la campagne, soit dans une colonie pénale ou encore dans une famille d'accueil à l'étranger. Transplanté de cette façon (pour poursuivre l'image horticole du révérend Worsley), le jeune arbre pouvait être palissé et enfin pousser droit. Le corps juvénile, selon cette conception, n'était pas considéré comme endurci et sclérosé dans son comportement récidiviste ; bien au contraire, il restait malléable. Même des doigts habitués aux « mouvements délicats » nécessaires au vol de mouchoirs et de portefeuilles pouvaient, avec le temps, être transformés grâce à « l'action de la bêche » en doigts d'honnête manœuvre agricole.<sup>(54)</sup>

Pour beaucoup de contemporains, le déferlement de la délinquance (notamment juvénile) provenait essentiellement de l'industrialisation rapide et de l'urbanisation sauvage. On comprend, dans ce contexte, que l'on ait voulu mettre de la distance entre le jeune criminel et son milieu criminogène et que l'on ait envisagé les rythmes immuables du travail agricole comme remède. D'ailleurs, le modèle de redressement des jeunes délinquants par le travail aux champs, « métier d'extérieur, où l'on se trouve exposé aux intempéries et à l'épuisement musculaire », est resté un des choix privilégiés des gouvernements et des législateurs pendant une bonne partie du XX<sup>ème</sup> siècle.<sup>(55)</sup>

## Conclusion

On peut considérer que les deux types de délinquants juvéniles évoqués dans cet article sont représentatifs des forces de l'*innocence* et de l'*expérience*, ou plutôt des deux issues possibles de leur combat, combat qu'elles se livraient,

(52) Matthew Davenport Hill, *op. cit.*, p. 4.

(53) « Juvenile delinquency », *op. cit.*, p. 421.

(54) Le révérend Sydney Turner, « Letter to C. R. Adderley », in Jelinger Symons, *op. cit.*, p. 13.

(55) Heather Shore et Pam Cox, « Reinventing the juvenile delinquent in Britain and Europe 1650-1950 », in Heather Shore & Pam Cox, [dir.], *Becoming Delinquent : British and European Youth, 1650-1950*, *op. cit.*, p. 12. La citation est tirée de « Juvenile delinquency », *op. cit.*, p. 421.

(56) Heather Shore,  
*Artful Dodgers...*, *op. cit.*,  
p. 3.

(57) Jelinger Symons,  
« On juvenile crime »,  
p. 84.

(58) Sur le rôle de ces  
courants « optimistes » et  
« pessimistes », voir  
Wiener, *op. cit.*, p. 228 ;  
Neil Davie, *op. cit.*,  
p. 156-158.

(59) Leon Radzinowicz  
et Roger Hood, *op. cit.*,  
p. 193-202.

(60) Mark Jackson,  
*The Borderland of  
Imbecility : Medicine,  
Society and the Fabrication  
of the Feeble Mind in Later  
Victorian and Edwardian  
England*, Manchester,  
Manchester University  
Press, 2000.

(61) Voir Neil Davie,  
*op. cit.*, ch. 4, 5.

selon les croyances des contemporains, au sein de chaque jeune criminel.<sup>(56)</sup> L'issue de ce conflit dépendait en partie de l'âge de l'individu (l'innocence diminuant avec l'âge), en partie de l'influence du milieu familial et de l'impact des fréquentations de l'enfant (plutôt « mauvaises » ou carrément « vicieuses »), et enfin – et ceci de plus en plus à partir des années 1860 – de la force des prédispositions biologiques innées au crime. Les victoriens des années 1840, 1850 et 1860, se rendant bien compte que les débats sur la délinquance juvénile était « une mer agitée par des théories controversées et des expériences contradictoires », <sup>(57)</sup> naviguaient en se servant de criminels-types à la fois puissants et durables, dotés de caractéristiques tant psychologiques que physiologiques. La force de chacun de ces sous-types permet, tel un baromètre, de mesurer, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'influence des explications optimistes par rapport aux explications fatalistes de la causalité criminelle.<sup>(58)</sup>

Pendant la période que nous avons retenue ici, la délinquance juvénile est analysée essentiellement dans un contexte d'optimisme quant aux possibilités d'amendement des jeunes. Ce cadre perdura durant le reste du XIX<sup>ème</sup> siècle, malgré les nombreuses mutations des institutions préconisées pour réformer les délinquants.<sup>(59)</sup> Cela étant, à partir des années 1890, de nouvelles théories fatalistes, selon lesquelles un nombre considérable de jeunes délinquants demeurerait au-delà de la portée de toute solution pénale, gagnèrent du terrain. Pour ces malheureux, le poids de leurs tares mentales et physiques innées étaient telles qu'un comportement criminel était presque inéluctable.<sup>(60)</sup>

Il est intéressant de noter l'apparition à cette époque d'un nouveau stéréotype. Une terminologie nouvelle est utilisée : on évoque la « déficience mentale » (*mental deficiency*) et « l'imbecillité » (*feble-mindedness*). Pourtant, nombre des signes physiques associés aux pulsions criminelles innées ressembleront étrangement à ceux inspirés par la physiognomonie et la phrénologie quelque soixante ans auparavant.<sup>(61)</sup>